

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: SMAEP DU PAS DES BETES

Exploitant: VEOLIA EAU C.G.E. (SMAEP PAS DES BETES)

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 25 juin 2025 à 11h32 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

BARRAGE DU PAS DES BETES - (CAPTAGE)

Type d'eau: Eau superficielle categorie a2

Nom du point de surveillance: BARRAGE DU PAS DES BETES - BOISSEZON

Localisation exacte du prélèvement: STATION PAS DES BETES ROB E. BRUTE

Code du point de surveillance: 0000000055

Code installation: 000055

Numéro de prélèvement: 00126799

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau brute superficielle conforme aux limites impératives et guides en vigueur pour tous les paramètres mesurés.

Bulletin édité le jeudi 10 juillet 2025

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale du Tarn

81000 ALBI

www.occitanie.ars.sante.fr

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	19,5	°C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,0	unité pH				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Oxygène dissous	9,4	mg/L				
Oxygène dissous % Saturation	107,7	%			30	

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L				
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				
Fluoranthène *	<0,001	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst.*)	<0,00010	µg/L				1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				
Naphtalène	<0,020	µg/L				
PLASTIFIANTS						
DEHP (2-ethylhexyl phtalate)	<0,20	µg/L				